

Réf: Dossier N° 076462

Avis de constitution

SOCIETE « SICAV ECOBANK OBLIGATAIRE UEMOA »

Abidjan, Plateau, 12 Avenue Houdaille, Immeuble Ecobank 2ème étage, 01 BP 4107 ABJ 01

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 29/12/2021 reçus par Me D.SIDIBE AKA-ANGHUI , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 17/01/ 2022, il a été constitué une SA aux SOCIETE « SICAV ECOBANK OBLIGATAIRE UEMOA »

aura pour objet exclusif, conformément à la réglementation du marché financier régional la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et de liquidités.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou

250,000,000 F CFA divisé en (12500.0) Actions de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 12500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'actionnaire

Abidjan, Plateau, 12 Avenue Houdaille, Immeuble Ecobank 2ème étage, 01 BP 4107 ABJ 01

M AKPESSE MARTIAL CLAUDE MICHEL (PCA)

M ALLET BRICE PARFAIT (DG)

n°CI-ABJ-03-2022-B15-00006 du 31/03/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°08093/GTCA/RC/2022 du 31/03/2022

Pour Avis

Le CEPICI

